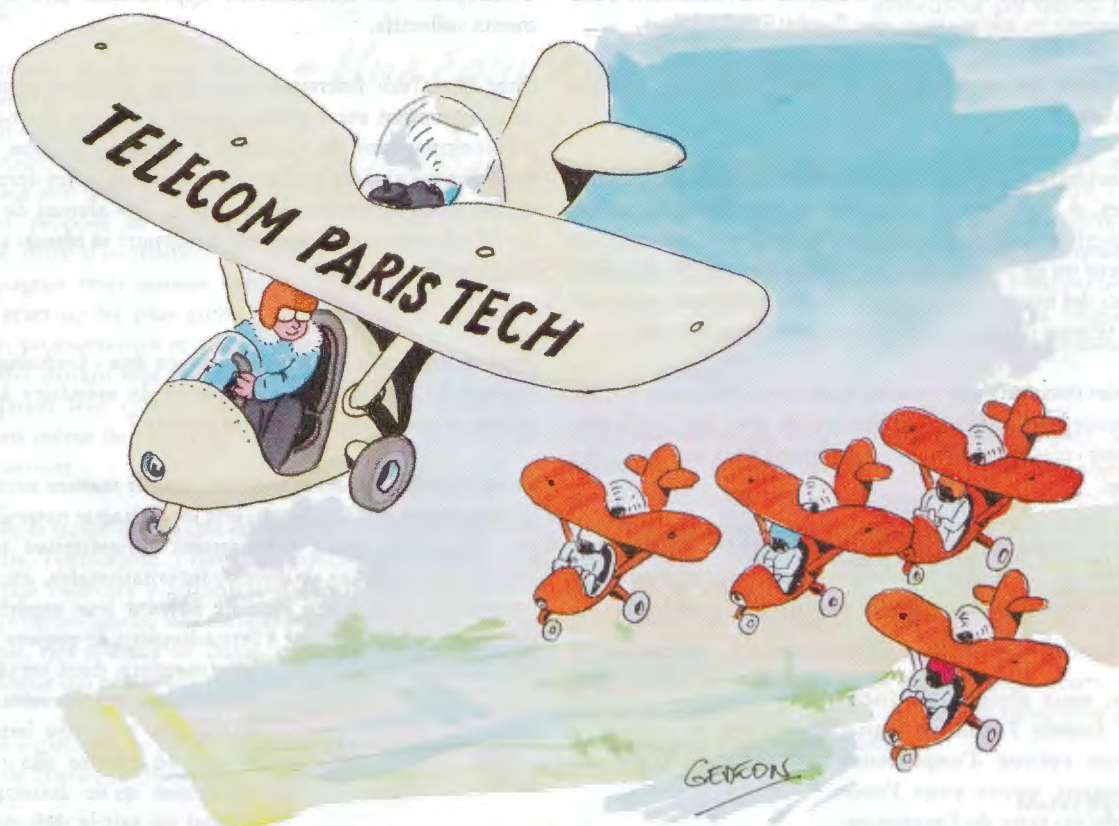


*« Chez ParisTech Entrepreneurs,
nous militons
pour un accompagnement sur mesure »*

Interview de Pascale Massot, responsable de ParisTech Entrepreneurs
Propos recueillis par Michel Cochet (1973) et Michel Levy (1975)



45

Un incubateur, c'est quoi ?

Un incubateur est une structure d'accompagnement de projets de création d'entreprise. Il peut proposer à la fois des locaux, des ressources logistiques ainsi qu'un accompagnement individuel ou collectif à des porteurs de projet.

Diriger l' incubateur ParisTech Entrepreneurs en quoi cela consiste-t-il ?

Il faut souligner en préambule que l'incubateur n'est pas un bastion isolé, mais tout au contraire en parfaite interaction avec les missions principales de Télécom ParisTech à savoir la recherche et l'enseignement.

Diriger ParisTech entrepreneurs, c'est tout à la fois s'impliquer dans les unités d'enseignement d'Entrepreneuriat et d'Innovation, accompagner les équipes de chercheurs qui souhaitent créer une entreprise, être en veille et attentif à toutes les synergies possibles avec les enseignants chercheurs et les élèves.

Et au-delà de l'Ecole, c'est multiplier et dynamiser les interactions avec l'écosystème économique et financier dans lequel évoluent nécessairement nos start-up.

Diriger un incubateur, c'est aussi en assurer la visibilité auprès de nos futurs candidats et de nos prescripteurs naturels que sont entre autres, les écoles de ParisTech, nos anciens incubés, nos diplômés, les acteurs du financement de l'Innovation etc...

Notre offre s'adresse prioritairement aux diplômés des écoles de ParisTech, mais sans exclusivité.

Nos start-up bénéficient d'un terreau naturel plus que favorable, très fortement ancré dans le numérique, lié tout à la fois à notre proximité avec les chercheurs et élèves de Télécom ParisTech mais aussi avec l'association des diplômés, les Grands Comptes proches de l'École, la Fondation Télécom et ses membres qui soutiennent nos actions.

Diriger un incubateur c'est enfin animer une équipe qui partage le quotidien de nos créateurs d'entreprise, les conseille et les épauler. Une équipe dont le défi est de mobiliser autour de chaque projet les compétences nécessaires, les réseaux qui permettent d'accélérer la mise sur le marché ou l'accession à des financements en adéquation avec l'ambition du projet.

« L'incubateur n'est pas un bastion isolé »

Quels types de sociétés, avec quels critères, quelles procédures ?

Notre incubateur est spécifiquement dédié aux projets numériques, et en dehors de ce critère de base incontournable, les seuls critères qui prévalent sont la qualité et l'adéquation du porteur ou de l'équipe avec le projet envisagé, le potentiel pressenti des innovations, au niveau technologique mais surtout en termes d'usages et de débouchés commerciaux.

Nous sélectionnons sur dossier, mais attachons une importance toute particulière à la rencontre avec les candidats. L'aventure création d'entreprise est avant tout une aventure humaine.

Enfin les candidats présélectionnés doivent défendre leur projet devant un comité de sélection réunissant une quinzaine de membres tous familiers du secteur du Numérique.

Pascale, vous dirigez cet incubateur depuis 7 années ; quel est votre retour d'expérience et comment voyez-vous l'évolution du secteur de l'accompagnement français ?

Le secteur de l'accompagnement se développe fortement avec l'émergence de structures qui se positionnent à chaque étape du développement des projets et l'arrivée de structures privées, notamment portées par des Grands Comptes, dédiées à des secteurs d'activités particuliers (Automobile, Transport, Tourisme, Énergie...). Par ailleurs, il existe aujourd'hui de nombreuses offres type « Accélérateur », qui détectent très en amont des idées, des projets à potentiel. Ces structures encadrent et challengent les porteurs de projets sur de très courtes périodes de 3 à 6 mois, un vrai défi ! Ce soutien amont est très complémentaire de nos actions et permet aux créateurs d'entreprises de tirer le meilleur profit, dans la phase

suivante sur laquelle nous intervenons pour une période plus longue (18 mois).

Nous voyons avant tout dans cette tendance l'opportunité de faire bénéficier les entrepreneurs français d'un accompagnement sur le long terme et de collaborer avec tout type de structures (accélérateurs, pépinières...) qu'elles soient publiques ou privées.

Par ailleurs, dans bien des structures, il existe une prise de conscience des limites de l'accompagnement dit collectif. Les efforts sont réels pour y substituer un accompagnement individuel adapté au besoin de chaque porteur de

projet. Le facteur humain, fondamental dans toute création d'entreprise est difficilement approchable lors d'encadrements collectifs.

Chez ParisTech Entrepreneurs, nous militons pour un accompagnement sur mesure, adapté à chaque start-up. C'est à l'accompagnant de s'adapter à chaque cas, non au créateur d'entreprise de rentrer dans un moule pré-formaté. De même, nous favorisons le mentorat. Des alumni de Télécom ParisTech apportent expérience, support et réseau à nos jeunes pousses.

Justement vous avez mis en place des « technoguards » équipe de bénévoles qui servent de mentors à vos incubés, pouvez-vous nous en parler ?

Faire le choix d'un accompagnement sur mesure sous-entend de construire autour des projets, et à chaque nouvelle étape, un écosystème dédié comprenant compétences technologiques, stratégiques, business, internationales, etc.... Nous proposons donc à nos alumni, suivant leur expérience, de participer bénévolement à l'encadrement de projets. Ces mêmes mentors, dont certains sont eux-mêmes entrepreneurs, n'hésitent pas à mettre leur propre réseau au service des créateurs de projet qu'ils accompagnent.

Quand on sait le défi que représente une mise rapide sur le marché et la difficulté à signer les premiers contrats, ce mentorat est une importance capitale pour nos start-up. Ce soutien est une belle illustration de passerelle intergénérationnelle, entre nos alumni à la riche expérience et nos jeunes entrepreneurs désireux d'apprendre de leurs aînés.

« Diriger un incubateur, c'est aussi en assurer

la visibilité »

Vous abritez aujourd'hui 30 à 35 entreprises, pour une durée maximale de 18 mois. C'est à la fois peu et beaucoup. Pouvez-vous nous parler de l'évolution prévisible et souhaitable de ce dispositif ? Dit autrement, je reviens vous questionner dans cinq ans ; quel sera le panorama (au moins tel qu'on peut le prévoir

aujourd'hui) ? Allez-vous déménager sur Saclay, comme l'école ? Allez-vous croître en moyens et locaux ? Sous quelle forme allez-vous (ou pas) évoluer ?

Pendant les 18 mois d'incubation, des liens se créent avec les chercheurs de Télécom ParisTech, les élèves, les mentors qui accompagnent les projets, les partenaires industriels de l'École et de la Fondation Télécom, tous impliqués dans la réussite de nos jeunes pousses. Au-delà de ces 18 mois, beaucoup de nos start-up continuent à nous solliciter, notamment pour des mises en relations industrielles ou commerciales, sur des problématiques de financement, de recherche ou internationales. Les liens restent étroits avec l'incubateur.

Nous souhaitons aujourd'hui mieux capitaliser sur cette première phase et formaliser une offre permettant à nos start-up de tirer le meilleur profit de notre écosystème. Elles sont en attente d'un accompagnement plus long.

De ce constat et de cette demande, est né le projet « SME BUILDER » qui sera soutenu par la Fondation Télécom, en particulier grâce aux dons d' alumni ! Ce projet propose de compléter notre offre d'incubation et d'accompagner trois années de plus les start-up les plus ambitieuses et prometteuses et ainsi de les aider durant leur phase de développement. L'objectif est d'appuyer leur croissance. À terme, SME Builder réunira en un même lieu start-up en émergence et start-up en développement.

Au-delà de la mobilisation des équipes de Télécom ParisTech (Recherche, Formation...) qui nous soutiennent depuis des années, nos mentors y auront toute leur place, à côté des experts professionnels, des consultants familiers du monde numérique, des réseaux de Business angels et des fonds de capital-risque qui nous sont proches.

En terme logistique, ce projet est ambitieux puisqu'il prévoit à terme de tripler notre surface d'hébergement (de 1 000 à 3 000 m²).

Ce projet se conçoit sur Paris, d'ailleurs il n'a jamais été envisagé que l'incubateur déménage à Saclay.

En revanche, nous prévoyons un espace de co-working réservé à nos élèves, apprentis entrepreneurs, dans nos futurs locaux de Saclay.

Enfin Pascale, parlez-nous de vous : qui êtes vous, d'où venez-vous, et où allez-vous (en tirant/poussant) cet incubateur ?

Mon engagement auprès des entrepreneurs et en innovation remonte à la fin des années 80, au cours desquelles j'ai eu l'opportunité d'accompagner de jeunes entreprises et de participer à la création d'outils financiers destinés aux entreprises innovantes, dans les Directions Industrie des CCI de Lille et

Lyon ; ces régions qui étaient et demeurent des fers de lance de la création d'entreprise, avaient très tôt saisi l'importance de tels enjeux.

Cet engagement est aussi le fruit d'une rencontre, j'ai eu le privilège durant quatre années de développer mes missions de conseils aux entrepreneurs en bénéficiant de la longue expérience en entrepreneuriat de

*« Une équipe qui partage
le quotidien de nos créateurs
d'entreprise »*

Francis Mulliez.

Ces expériences de conseil et de développement, acquises auprès de Chefs d'Entreprise, me permettent aujourd'hui de comprendre et d'aider les jeunes entrepreneurs face aux problématiques qu'ils peuvent rencontrer ; travailler dans cet environnement en perpétuel mouvement et être à la pointe de ce qui se fera demain dans l'univers du numérique est extrêmement enrichissant ! Je suis persuadée que ces jeunes entrepreneurs représentent l'avenir de l'écosystème du numérique, et je garde en ce qui me concerne, toute la motivation personnelle et l'ouverture d'esprit nécessaire pour les accompagner dans leur réussite.

Merci Pascale. ■

PASCALE MASSOT



Pascale Massot a rejoint Télécom ParisTech en 2008. Elle dirige l'Incubateur ParisTech Entrepreneurs spécialisé dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication, au service des diplômés des écoles de ParisTech. Par ailleurs, elle apporte son expertise aux unités d'enseignements, en innovation et entrepreneuriat, destinées aux élèves-ingénieurs et doctorants de Télécom ParisTech. Elle fut précédemment conseiller à l'industrie au sein du réseau des Chambres Consulaires. C'est en qualité de responsable création et développement des entreprises, dans les directions industrie des CCI de Lille et de Lyon, qu'elle a contribué notamment au montage et la gestion de fonds financiers destinés aux jeunes entreprises et assuré la gestion d'incubateurs. Administrateur du Réseau RETIS et membre du Réseau Entreprendre Paris, Pascale Massot est diplômée de l'IEP de Grenoble et de l'IAE de Lille. Elle est titulaire d'un Master 2 en Gestion/Finances. Elle a également séjourné plusieurs années en Chine et en Indonésie.